

CHAPITRE 14

COMMUNICATIONS

De nombreux aspects de la vie des Canadiens sont façonnés et refaçonnés par les progrès remarquables de la science et de la technologie. Le travail, les loisirs et la formation, les soins de santé et les services sociaux subissent tous l'influence de la révolution technologique; révolution alimentée par la convergence de deux des plus grandes forces technologiques de l'heure, soit les télécommunications et la technologie de l'information.

De nouvelles applications des technologies combinées de l'informatique et des communications transforment les milieux de travail au Canada. Les «travailleurs de l'information», qui créent, traitent, stockent, diffusent, analysent et manipulent d'une quelconque façon l'information, forment une tranche importante de la population active du Canada. Les guichets automatiques, les terminaux aux points de vente et les systèmes de gestion des stocks nous facilitent la vie à bien des égards.

La position du Canada comme chef de file mondial en télécommunications lui permet d'appliquer des technologies innovatrices d'une multitude de façons, et son excellent système de télécommunications, «voie électronique» par où transite l'information, s'adapte aux technologies nouvelles et intègre les nouveaux services à mesure qu'ils deviennent disponibles.

Dans l'actuelle «ère de l'information», le bagage de connaissances et d'information sous-tend la prospérité économique, sociale et culturelle; et nous devons le développer et l'utiliser pour améliorer la qualité et la prestation des services sociaux, de formation et de soins de santé, pour créer de nouveaux emplois dans les secteurs connexes à l'information et pour accroître la productivité des industries qui font face à une vive concurrence internationale.

14.1 Système de télécommunications

Le système canadien de télécommunications comprend des éléments privés et publics régis par des lois fédérales et provinciales. Neuf grandes compagnies de téléphone, et beaucoup de petites,

en font partie, de même qu'une entreprise nationale de télécommunications par satellite, une entreprise de télécommunications outre-mer et des centaines de câblodistributeurs; il existe également une compagnie télégraphique qui fait concurrence aux compagnies téléphoniques pour tout sauf les services de téléphone public. En outre, des services de télétexte et de transmission de données à l'aide des signaux de télévision seront vraisemblablement instaurés dans un proche avenir.

Le Canada, deuxième pays au monde en superficie, a le système de télécommunications le plus complet au monde compte tenu de sa population. Pratiquement toutes les collectivités du pays sont desservies. En 1985, plus de 98 % des foyers canadiens avaient le téléphone, et plus de la moitié de ceux-ci avaient deux postes ou plus. Les actifs de l'industrie téléphonique canadienne en 1985 dépassaient les \$22 milliards, et ses recettes d'exploitation étaient de l'ordre de \$10 milliards.

Les communications au Canada ont contribué pour 4.2 % (\$5.5 milliards) au produit national brut (PNB) en 1985.

14.1.1 Entreprises de télécommunications

Les entreprises de télécommunications au Canada possèdent et exploitent les réseaux, équipements et services du système national. Certaines entreprises appartiennent au secteur privé mais un grand nombre d'entre elles sont des sociétés d'État. Toutes sont tenues, de par la loi, d'acheminer les appels, messages et autres informations de leurs usagers sans en modifier le contenu et à un coût raisonnable.

Les entreprises de télécommunications sont en majorité des compagnies de téléphone, mais elles offrent également d'autres services, dont la transmission des données. Elles ne cessent d'investir des capitaux destinés aux installations, aux équipements et aux bâtiments qu'elles possèdent et exploitent; une part importante de ces capitaux est consacrée à la modernisation des infrastructures et à la mise en place de technologies nouvelles dans les domaines de l'informatique et des communications.